

—Le docteur P. L. Pastor, conseiller de la cour impériale autrichienne et professeur à Innsbrück, auteur de l'« Histoire des Papes », a reçu un Bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dans lequel le Souverain Pontife lui adresse ses éloges pour cet ouvrage et lui confère l'Ordre de St Sylvestre.

FRANCE.—Nous avons promis de reparler du procès des Assomptionnistes. Le télégraphe a déjà mis nos lecteurs au courant des principaux incidents de cette affaire. Ils savent que le cardinal Richard ayant fait visite aux religieux de l'Assomption, au lendemain de leur condamnation, a été blâmé par le gouvernement et que plusieurs évêques, NN. SS. Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, de Cabrières, évêque de Montpellier, Cotton, évêque de Valence, Bonnet, évêque de Viviers, Goux, évêque de Versailles, et Dénéchaud, évêque de Tulle, ayant écrit aux condamnés pour leur témoigner leur sympathie, ont vu leur traitement suspendu par le gouvernement.

Ils savent quelles protestations a soulevées à la Chambre des députés, certaine partie de l'exposé-requisitoire du procureur de la République Bulot. Les journaux d'Europe nous apportent des détails intéressants parmi lesquels nous allons glaner.

—Voici d'abord un extrait de la *Semaine religieuse* de Paris qui résume la question de la visite du cardinal Richard :

Nous avons parlé dans notre dernier numéro, de la visite toute spontanée que S. Em. le cardinal archevêque avait rendue aux religieux de l'Assomption, dès le lendemain de leur procès.

Cette démarche prit, aux yeux du gouvernement, un caractère politique ; et le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, écrivit à Mgr l'archevêque pour lui demander d'en expliquer les motifs.

Son Em. a répondu à M. le président du Conseil, en déclarant que son acte n'avait aucun caractère politique ; il a ajouté que les Pères Assomptionnistes, soumis à la juridiction de l'archevêque de Paris et d'ailleurs éprouvés en ce moment, avaient droit aux consolations qu'un évêque doit à tous ses diocésains.

M. Waldeck-Rousseau ignore peut-être, ou ne se souvient pas, qu'en 1880, à l'époque des expulsions, Mgr Richard, alors coadjuteur de Son Em. le cardinal Guibert, alla rendre visite à tous les Religieux expulsés. Ces visites ne donnèrent lieu à aucune observation de la part du gouvernement.

Les journaux ont vaguement parlé de citation devant le Conseil d'Etat, de suspension de traitement ; aucune de ces mesures n'a été prise à l'égard de Son Eminence. Le dernier acte du ministre est une lettre de blâme au sujet de la démarche incriminée.

—Grand nombre de prélats et de membres du clergé séculier ont tenu à se solidariser avec les Assomptionnistes, donnant ainsi